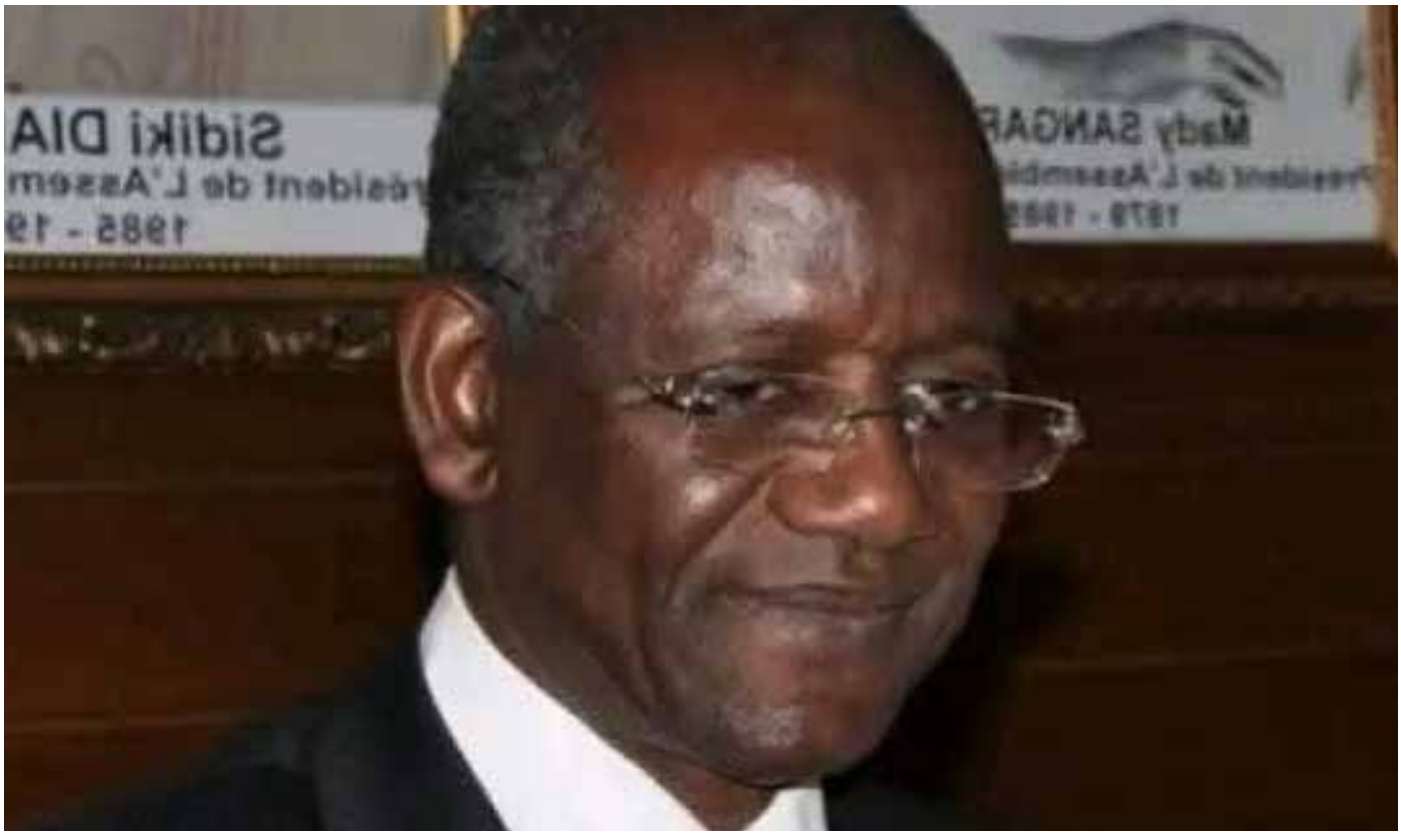
## Bollé-mineurs : 200 jeunes formés pour préparer leur réinsertion

MALI
2044
L'information est l'oxygène des temps modernes LUNDI 02 NOVEMBRE 2026
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION




# Sidi Sosso Diarra : La justice face à l'exigence de dignité



Personnes de petite taille : La savonnerie comme levier d'autonomie



Climat : Le Royaume-Uni réunit les acteurs maliens avant la COP31

# Sommaire











| | | |
|---|---|---|
| **UNE /** | Sidi Sosso Diarra : La justice face à l'exigence de dignité | P 04 |
| **BRÈVES /** | Niger–Libye : Une délégation nigérienne accueillie à Benghazi | P 13 |
| | Formation professionnelle : Le Mali explore les solutions de Huawei | P 13 |
| | Climat : Le Royaume-Uni réunit les acteurs maliens avant la COP31 | P 14 |
| | Pont du Cavally : La CEDEAO suit l'avancée du chantier | P 15 |
| **ACTUALITÉ /** | Personnes de petite taille : La savonnerie comme levier d'autonomie | P 17 |
| | Bollé-mineurs : 200 jeunes formés pour préparer leur réinsertion | P 19 |
| **POLITIQUE /** | AES : La fraternité diplomatique s'affirme à Abuja | P 21 |
| | Enseignement coranique : Un programme commun pour les centres de mémorisation | P 23 |
| **CULTURE & SOCIETÉ /** | Biennale : Les lauréats à la rencontre du public de Ségou | P 26 |
| **INTERNATIONAL /** | Pont du Cavally : La CEDEAO veille au suivi du chantier | P 28 |
| | Coopération spatiale : Des jeunes Ivoiriens échangent avec un diplomate américain | P 29 |
| **SPORT /** | Montée en Ligue 1 féminine : Commune III et Bougouni démarrent fort | P 31 |



## Comité de rédaction

**Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi**

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur [002] Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
**Email :** amplkile@gmail.com
**Site Web :** www.malikile.com
**Contacts :** +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Rédacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Kéita, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026**

**La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA)** a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

**À la clôture de l'exercice 2025**, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

**Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA**, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

**Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA**, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI ) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

**Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA**

**M. Yéhia Ag Mohamed ALI**

# Sidi Sosso Diarra : La justice face à l'exigence de dignité



Le ministère public a requis vingt ans de prison contre l'ancien Vérificateur général du Mali, Sidi Sosso Diarra, et quinze ans contre son ancien directeur administratif et financier, Amadou Diop. Alors que le délibéré est attendu le 5 novembre, un témoignage rapporté par Serge Daniel attire l'attention sur les conditions d'arrivée en détention de l'ancien responsable.

Sidi Sosso Diarra et Amadou Diop ont été placés en détention dans la soirée du vendredi 30 octobre 2026, après leur comparution devant la Chambre criminelle de la Cour d'appel de Bamako. Les deux anciens responsables sont poursuivis pour « complicité d'atteinte aux biens publics, favoritisme et fractionnement de marchés publics », selon le compte rendu d'audience communiqué.

Les faits examinés concernent la gestion administrative et financière du Bureau du Vérificateur général durant les années 2004 à 2010. Les poursuites trouvent notamment leur origine dans deux rapports de vérification de la Section des comptes de la Cour suprême, portant sur les exercices 2004-2006 et 2007-2010.

Les irrégularités présumées concernent notamment l'exécution des dépenses, l'attribution d'avantages financiers, les évacuations sanitaires et la passation des marchés publics. Leur réalité et les responsabilités éventuelles des accusés restent soumises à l'appréciation de la juridiction.

Sur le plan financier, la Direction générale du Contentieux de l'État réclame 3 077 668 814 FCFA au titre du préjudice allégué, ainsi que 500 millions de dommages et intérêts. Le montant total des réparations sollicitées atteint donc 3 577 668 814 FCFA. Ces sommes constituent des demandes de la partie civile, sur lesquelles la cour devra statuer.




À ce dossier judiciaire s'ajoute une interrogation sur les conditions de prise en charge de Sidi Sosso Diarra. Selon notre confrère Serge Daniel, un surveillant de prison a témoigné de l'arrivée de l'ancien Vérificateur général à la maison d'arrêt dans un fauteuil roulant. C'est ce même surveillant qui s'est demandé si ce qu'il considérait comme une humiliation était nécessaire.

Cette interrogation est donc celle du surveillant, rapportée par le journaliste. Elle exprime une réaction personnelle à la scène décrite et ne permet pas, à elle seule, d'établir une intention d'humilier. Le témoignage mérite néanmoins une attention particulière concernant l'accompagnement de l'intéressé en détention.

La recherche des responsabilités dans la gestion des ressources publiques doit s'accompagner du respect de la dignité des personnes poursuivies. L'accès aux soins et l'évaluation de leur état de santé constituent des préoccupations essentielles, indépendamment des fonctions précédemment occupées et de la gravité des accusations.

Les éléments transmis ne comportent toutefois aucun document médical permettant de préciser la situation sanitaire de Sidi Sosso Diarra. Toute appréciation sur les modalités de sa prise en charge doit tenir compte de cette limite.

Le jeudi 5 novembre, la Chambre criminelle devra se prononcer sur les accusations, les arguments de la défense et les demandes financières de l'État. Les peines requises ne constituent pas un verdict.

Dans l'attente de cette décision, Sidi Sosso Diarra et Amadou Diop demeurent présumés innocents. L'établissement des faits et le respect de leur dignité doivent guider le traitement de cette affaire.

***Moctar Sow***

## - Basta Sanogo

Une journée d'octobre rose organisée par la clinique médicale le DEFI, ce samedi 24 10 2026 bien réussie.

Félicitations à Docteur Modibo Soumare et son équipe.



## - Kofa-law, cabinet de conseil juridique et de formation au Mali

Mali : Le Tribunal Militaire de Bamako a tenu, le mardi 27 octobre 2026, une audience correctionnelle au sein de ses locaux, sis à Dar Salam.

La séance était présidée par le magistrat Assama DOLO, assisté de ses collègues magistrats.

Au total, sept affaires étaient inscrites au rôle de cette audience. Cinq ont été examinées et jugées, tandis que deux ont été renvoyées.

Les dossiers examinés portaient notamment sur des faits d'escroquerie, d'abus de confiance, de complicité, de désertion, de violation de consignes générales militaires, de perte d'arme de guerre et de munitions, de menaces de mort, de coups et blessures volontaires ainsi que de voies de fait. Ces affaires mettaient en cause des militaires et des civils.

La première affaire concernait le caporal Bakoh TANGARA, Moussa Salif SIDIBE et Tidiane DIARRA, dit Boua. À l'issue des débats et du délibéré, le caporal Bakoh TANGARA a été condamné à trois ans d'emprisonnement pour escroquerie, à une amende de 500 000 FCFA, ainsi qu'au paiement de 9 550 000 FCFA au titre du remboursement des sommes escroquées.

Le deuxième dossier concernait le 1er classe Cheick T. SYLLA, poursuivi pour perte d'arme de guerre et de munitions, désertion à l'intérieur et violation de consignes générales militaires. Reconnu coupable, il a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis.

Le troisième dossier portait sur des faits d'évasion et de violation de consignes générales militaires. Dans ses réquisitions, le parquet a requis une peine maximale à l'encontre du prévenu.

Prenant la parole au cours de l'audience, le substitut du procureur de la République près le Tribunal Militaire de Bamako, le capitaine Alou SINAYOKO, a insisté sur la gravité des faits reprochés aux militaires et aux civils. Il a notamment rappelé que la perte d'une arme de service constitue une infraction passible de sanctions prévues par la loi, qu'elle soit volontaire ou involontaire.

Le capitaine SINAYOKO a également mis en garde les citoyens contre les pratiques frauduleuses liées au recrutement dans les Forces de Défense et de Sécurité. Il les a exhortés à ne verser aucune somme d'argent à des individus se présentant comme des militaires et prétendant pouvoir faciliter leur recrutement. Il a enfin appelé les candidats à faire preuve de vigilance et à suivre exclusivement les voies officielles de recrutement.

À travers cette audience, la juridiction militaire poursuit sa mission de répression des infractions relevant de sa compétence, tout en rappelant l'importance du respect des lois et des règlements qui encadrent la discipline militaire et la protection des biens de l'État.

1er CL Salimata Niassian DIARRA

LA RÉDACTION

Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées




## - BT Traore

Biguini Baghaka Diaman Noir et Tonton Pal , un couple qui inspire ! Que votre amour reste toujours aussi fort, sincère et rempli de complicité. Que Dieu protège votre union, éloigne de vous les jalousies et vous accorde une longue vie de bonheur ensemble. Vous êtes magnifiques !

Biguini ka issouf lakaré Dicko

Biguini- Palmer fans

Biguini et Tonton Palmer fans club

Palmer bibi Sira




## - Croissance Afrique

UEMOA : la BOAD et Proparco s'associent pour mobiliser de nouvelles ressources financières pour soutenir le secteur Privé



## - Nia Dialla Keita

**Premier League : La désillusion de Manchester United continue, battu et humilié par Chelsea (2-0)**

## - WANEP-Mali

Kangaba | Gouvernance locale inclusive : les femmes au cœur du dialogue

Le mercredi 28 octobre 2026, la mairie de Minidjan a accueilli un cadre d'échanges et de concertation sur la gouvernance locale inclusive et sensible au genre, organisé par WANEP-Mali dans le cadre du projet « Renforcer la Gouvernance Locale Inclusive en Matière de Genre, de Leadership et l'Autonomisation des Femmes et des Filles au Sahel ».

Réunissant autorités locales, services techniques, femmes leaders et jeunes femmes, la rencontre a permis d'échanger sur les moyens de renforcer la participation des femmes aux processus locaux de décision.

Temps fort de l'activité : la remise aux autorités de recommandations portées par les femmes, pour une gouvernance plus participative et attentive à leurs priorités.

#GouvernanceInclusive #LeadershipFéminin

@followers W-A-N-E-P Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille




## - ONU Femmes Mali

Unir nos forces pour des résultats plus durables pour les femmes et les filles au Mali

La signature du protocole d'accord tripartite entre ONU Femmes #Mali, UNHCR Mali et UNFPA Mali marque une étape importante dans le renforcement de notre action collective en faveur des femmes et des filles réfugiées, déplacées internes et issues des communautés vulnérables au Mali.

À travers ce partenariat stratégique, nos trois agences renforceront la coordination de leurs interventions afin d'offrir des réponses plus intégrées, plus efficaces et à plus grande échelle dans les domaines de la protection, de l'autonomisation des femmes, de la prévention et de la réponse aux violences basées sur le genre, ainsi que de l'accès aux services essentiels.

En combinant nos expertises et nos ressources, nous créons les conditions pour toucher davantage de femmes et de filles, renforcer leur résilience et contribuer à ce qu'aucune ne soit laissée de côté.

#Partenariat #Protection #ÉgalitéDesSexes #LeaveNoOneBehind #Mali #UNWomen #UNHCR #UNFPA




## - Assemblée nationale du Sénégal

Licences de pêche :

L'ancien directeur des Pêches maritimes a été entendu

La Commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les conditions de délivrance et de renouvellement des licences de pêche a entendu, ce jeudi 29 octobre 2026, Monsieur Mamadou Goudiaby, ancien directeur des Pêches maritimes, en fonction de février 2015 à juin 2020.

Présidée par l'honorable députée Oulimata Sidibé, la Commission a interrogé l'ancien responsable sur plusieurs aspects de sa gestion, notamment dans le cadre de ses fonctions de président de la Commission consultative des licences de pêche.

Au cours de son audition, Monsieur Mamadou Goudiaby a rappelé le cadre législatif et réglementaire régissant ses missions, en particulier la loi n° 2015-18 du 13 juillet 2015 portant Code de la pêche et son décret d'application n° 2016-1804 du 22 novembre 2016.

L'ancien directeur a précisé qu'aucune nouvelle licence ne pouvait être délivrée sans la saisine préalable de la Commission consultative. Il a toutefois souligné que le ministre chargé de la Pêche n'était pas tenu de suivre l'avis rendu par cette instance, qu'il soit favorable ou défavorable.

Il a également indiqué que les dossiers relatifs au renouvellement des licences ou au complément de pièces ne relevaient pas de la Commission consultative.

Monsieur Mamadou Goudiaby a par ailleurs présenté les différentes catégories de licences concernées : la licence de pêche démersale côtière, dont l'octroi aurait été suspendu depuis 2006, la licence de pêche démersale profonde, la licence de pêche pélagique côtière et celle de pêche pélagique hauturière.

Des écarts entre les avis consultatifs et les licences accordées

Les membres de la Commission d'enquête ont particulièrement insisté sur les écarts constatés entre le nombre d'avis favorables émis par la Commission consultative et celui des licences finalement accordées.

Ils ont notamment demandé des explications sur l'évolution de la flotte de pêche, passée de 177 à 197 navires en 2019, soit une augmentation de 20 unités, alors que le ministre de la Pêche de l'époque n'aurait approuvé que neuf avis favorables. Pour l'année 2018, la Commission consultative avait émis 25 avis favorables, tandis que le ministre avait accordé 34 licences.

Les députés ont également évoqué le cas de navires ayant obtenu des licences sans avoir été examinés par la Commission consultative ou dont les dossiers ne figuraient pas dans les procès-verbaux de ses réunions.

En réponse à ces interrogations, l'ancien directeur a distingué les décisions relevant de la Commission consultative des procédures de renouvellement ou de complément de dossiers, qui, selon ses explications, ne nécessitaient pas le passage devant cette instance. Il a, en outre, précisé que les actes accomplis en dehors de la Commission consultative ne relevaient pas de la responsabilité de celle-ci.

Les accords de pêche avec l'Union européenne également abordés

L'audition a également porté sur les accords de pêche entre le Sénégal et l'Union européenne. À ce sujet, Monsieur Mamadou Goudiaby a exposé les différentes étapes du processus, depuis les réunions préparatoires jusqu'à la signature du protocole, en passant par la fixation des quotas et les redevances applicables.

Il a notamment évoqué le rôle de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) dans la gestion des ressources thonières et la détermination des possibilités de pêche relevant de son mandat.

---

Këyiti napp yi : Déglu nañu njiitu bànqaasu napm yi woon

Kuréelu càmbar gu ndawi askan wiy càmbar anam yi ñu joxee ak yeesal këyiti napp yi déglu na, ci alxemes jii 29i fani oktoobar 2026, Sëriñ Mamadu Gujaabi, nekkoon Njiit lu Bànqaasu Napp yi, ca diggante féewarye 2015 ba suwe 2020.

Ci njiital Soxna Ulimta Sidibe, Kuréelu càmbar gi laaj na kilifa gi ci yenn tomb yu bari ñeel yoriin wi, lu deme ni ay liggéeyam ci biir kuréelu càmbar giy joxe këyiti napp yi.

Ci biir jataay bi, Sëriñ Mamadu Gujaabi fàttali na sàrt yi ak tëraliinu ay liggéeyam, lu ci mel ni sàrtub n°2015-18 bu 13i fani sulet 2015 bi jëm ci Sàrt bi tënk napp ak dogalub jëfandikoo bu n°2016-1804 bu 22i fani nowàmbar 2016.

Njiit li woon leeral na ne kenn manul a joxe këyitu napp te amul ndigalul Bànqaas bi koy càmbar. Ci loolu it mu fésal ne jëwriñu Napp mi am na sañ-sañu bañ a topp gis-gisu Bànqaas bi, ci kaw mu nekk lu jaar yoon walla déet.

Leeral na it ci yenn yi jëm ci yeesal këyit yooyule walla mottali këyit wu ci war mbir la mu ajuwul ci Bànqaas bi koy càmbar.

Sëriñ Gujaabi leeral na it xeeti këyiti napp yi am : këyitu nappu tefes gi, dakkal nañu ko ca 2006, këyitu nappu biir géej gi, këyitu napp gu xóotul ak napp gu digg dóomu.

Ay juuyoo ñeel gis-gisi kuréel gi ak këyit yi ñu joxe

Ndawi Kuréelu càmbar gu ndawi askan wi xóotal na ci juuyoo gi am ci limub gis-gis yu jaar yoon yi Kuréel giy càmbar mbir mi joxe ak këyit yi ñu jot a joxe.

Ndawi askan wi sàkku nañu it ay leeral ci tolluwaayu napp gi, jóge ci 177 dem ba ci 197i gaal ca 2019, di yokkuteg 20i gaal, te jëwrinu napp yi woon xamle woon ne juróom-ñeenti gaal rekk lañu nangul seen ug napp. Ci atum 2018, Bànqaas biy càmbar këyit yi, xamle 25 yu ñu jox, te jëwriñ ji woon ne 34i këyit lañu joxe.

Ndawi askan wi àddu nañu it ci gaal yi am i këyit te jaarul ci Bànqaasu Càmbar gi walla këyit yi nekkul ci yi tukkee ci seen i ndaje.

Ci tontu laaj yooyu, Njiit li woon xàjjale na dogali Bànqaas bi ci anam yi ñuy yeesale walla mottali

këyit yi, bees sukkandikoo ci ay kàddoom, du jar ñuy dellu ca barab ba. Ci geneen fànn, leeral na ne jëf yooyu ñu def ci lu Bànqaas bi yëgul yoonam nekku ci.

Àddu nañu it ci déggoo yi ñu def ak Mbootaayu Órob ñeel napp

Càmbar nañu it déggoo yi Senegaal amal ak Mbootaayu Órob gi. Ci boobu tomb, Sëriñ Mamadu Gujaabi fésal na wuutey doxaliin yi, ca ndajey waajtaay ya ba ni ñu xaatime déggoo bi, tëral it ay lim ak i comp yees joxe ñeel jëfandiku yi.

Ci loolu mu indi taxawaayu Bànqaasu àdduna si ngir sàmm jëni «Atlantique» (ICCAT) ci yoriinu mbell yi jën yi ak fàkk yoon yu jàppandi ci napp jëm ci ag kayam.



# RADIO KOUNAFONI

Webradio panafricaine francophone — Washington, D.C.

## LA VOIX DE LA DIASPORA FRANCOPHONE AFRICAINE

Actualités · Analyse géopolitique · Débats sur le Sahel, l'Afrique et la diaspora

*Au service des communautés francophones et africaines des États-Unis, d'Europe et du monde entier.*

**ÉCOUTEZ-NOUS EN DIRECT — radiokounafoni.org**

## AUSSI SUR VOTRE IPHONE

Ouvrez l'App Store, recherchez « Radio Kounafoni » dans votre application radio préférée et ajoutez-nous à vos favoris pour nous écouter partout, à tout moment.

## DISPONIBLE SUR LES PLATEFORMES MONDIALES

**myTuner Radio · FM Radio Free · Radioline**

mytuner-radio.com · fmradiofree.com · radioline.co

**Rejoignez la communauté, partagez le lien autour de vous et faites entendre la voix de la diaspora francophone africaine.**

#RadioKounafoni #DiasporaAfricaine #DiasporaFrancophone #Sahel #ActuAfrique #MédiasAfricains #WashingtonDC #Webradio #AfriqueUSA

radiokounafoni.org · kounafoni26@gmail.com · +1 (240) 640-2302

## Niger–Libye : Une délégation nigérienne accueillie à Benghazi



Une délégation nigérienne comprenant de hauts responsables militaires a été reçue, dimanche 1er novembre 2026, à Benghazi, par le Dr Oussama Hammad, chef du gouvernement établi dans l'est de la Libye. Un déplacement placé sous le signe des liens fraternels entre les deux pays.

Le Dr Oussama Hammad, accompagné de plusieurs membres de son gouvernement, a accueilli les visiteurs nigériens dans la ville de Benghazi. La délégation comprend notamment le chef d'état-major général des Forces armées nigériennes, le général de corps d'armée Mamane Sani Kiaou, ainsi que plusieurs chefs d'état-major des différentes composantes des forces armées et d'autres personnalités.

Dans le message annonçant cette arrivée, la partie nigérienne a exprimé sa reconnaissance aux autorités hôtes pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité réservée à ses représentants. Elle a également présenté cette visite comme une illustration de la profondeur des relations fraternelles unissant le Niger et la Libye.

La présence de plusieurs responsables militaires de premier plan constitue un élément marquant de la composition de cette délégation. Toutefois, les informations communiquées ne précisent ni le programme des rencontres ni les sujets qui seront abordés au cours du séjour. Aucun accord ou engagement particulier n'a été annoncé à ce stade.

L'accueil assuré par Oussama Hammad et plusieurs membres de son équipe donne une dimension politique à cette étape à Benghazi. Les déclarations de la partie nigérienne mettent surtout l'accent sur la proximité entre les deux pays et sur l'attention accordée aux visiteurs.

Cette première communication reste ainsi centrée sur l'arrivée de la délégation et les marques d'hospitalité reçues. Les éventuelles annonces concernant les entretiens permettront de préciser la portée du déplacement et les perspectives envisagées par les interlocuteurs. Pour l'heure, le message rendu public souligne avant tout la volonté de valoriser les liens fraternels entre le Niger et la Libye.

***Mohamed N'Diaye***

## Formation professionnelle : Le Mali explore les solutions de Huawei



La ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Oumou Sall Seck, a reçu, vendredi 30 octobre 2026 à Bamako, le gérant de Huawei au Mali. Les échanges ont porté sur les possibilités de collaboration pour intégrer davantage les technologies numériques dans la formation professionnelle.

Cette audience prolonge les discussions engagées lors du déplacement de la ministre en République populaire de Chine. En marge de la Conférence mondiale sur le développement de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques, organisée du 15 au 17 octobre 2026 à Tianjin, Oumou Sall Seck avait visité le centre de recherche de Huawei à Shanghai.

Cette immersion lui avait permis de découvrir les infrastructures technologiques du groupe et de tenir une séance de travail avec ses responsables. La rencontre de Bamako s'inscrit dans la continuité de ces premiers échanges, avec une attention particulière accordée au développement des compétences.

Au cœur des discussions figurait l'intégration des nouvelles technologies et des solutions numériques dans le système de formation. L'objectif est de renforcer les capacités des apprenants et de favoriser une meilleure adéquation entre les compétences acquises et les exigences du marché de l'emploi.

La ministre a salué la disponibilité de Huawei à accompagner cette dynamique. Elle a notamment souligné l'intérêt d'une utilisation pertinente de l'intelligence artificielle et des innovations technologiques pour soutenir l'apprentissage et le développement des qualifications professionnelles.

Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de travailler dans un esprit de partenariat au renforcement de la formation professionnelle et du capital humain malien. Les informations communiquées ne font toutefois état d'aucun accord signé ni d'un calendrier de mise en œuvre.

Cette audience ouvre ainsi des perspectives de coopération dont les modalités opérationnelles restent à préciser, au service des apprenants et de leur insertion professionnelle.

***Fatou Sissoko***

## Climat : Le Royaume-Uni réunit les acteurs maliens avant la COP31



À l'approche de la COP31 en Turquie, le Royaume-Uni a organisé un dîner d'échanges réunissant des parties prenantes du climat au Mali. Cette rencontre a permis d'aborder les priorités nationales et les perspectives de coopération pour accélérer l'adaptation et renforcer la résilience face au changement climatique.

Faire converger les préoccupations maliennes et les possibilités de partenariat : telle était l'ambition de ce rendez-vous consacré à l'action climatique. Dans un cadre propice au dialogue, les participants ont échangé sur les moyens de soutenir la réponse du Mali aux défis environnementaux.

Les discussions ont notamment porté sur l'adaptation, qui vise à mieux faire face aux effets du changement climatique, ainsi que sur le renforcement de la résilience. Ces deux dimensions occupent une place centrale dans les échanges annoncés par la partie britannique, avec la volonté de favoriser une coopération répondant aux priorités nationales.

La rencontre entend également contribuer à la préparation du dialogue international sur le climat. Les réflexions partagées doivent permettre de mieux faire connaître les préoccupations du Mali, tout en mettant en avant les solutions qu'il porte pour répondre aux défis environnementaux actuels.

Cette démarche offre un espace de concertation entre les parties prenantes, à un moment où la préparation des prochaines discussions internationales appelle une formulation claire des besoins et

des attentes. Elle souligne aussi l'intérêt de relier les échanges diplomatiques aux réponses envisagées à l'échelle nationale.

À travers cette initiative, le Royaume-Uni réaffirme sa volonté de soutenir la réponse malienne aux enjeux environnementaux. Le communiqué ne précise toutefois ni les engagements financiers éventuels ni les projets susceptibles de découler de cette rencontre.

Ce dîner constitue ainsi une étape de dialogue destinée à rapprocher les priorités, explorer les possibilités de coopération et donner davantage de visibilité aux solutions maliennes dans les discussions climatiques internationales.

***Fatou Sissoko***

## Pont du Cavally : La CEDEAO suit l'avancée du chantier



Le représentant résident de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Côte d'Ivoire, le Dr Khare Diouf, a conduit, mercredi 28 octobre 2026, une délégation sur le chantier du pont du Cavally, à Prollo. Cette visite visait à évaluer l'avancement de cette infrastructure reliant la Côte d'Ivoire au Liberia.

Le déplacement s'inscrivait dans une mission organisée du 27 au 29 octobre par le cabinet du ministre chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur. Il a permis au représentant résident, entré en fonction le 1er septembre 2026, de prendre connaissance de l'état des travaux et d'échanger avec les acteurs concernés sur les conditions de leur poursuite.

La journée a débuté par une visite de courtoisie au préfet du département de Tabou, Yao Kouakou Firmin. La délégation s'est ensuite rendue sur le chantier pour une inspection technique menée sur les deux rives du fleuve, du côté ivoirien comme du côté libérien.

Plusieurs structures ont participé à cette étape de suivi. Parmi les personnalités présentes figuraient le Dr Kazilé Timothée, conseiller technique du ministre délégué chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, ainsi qu'un représentant du ministère libérien des Infrastructures.

Des représentants de l'Agence de gestion des routes (AGEROUTE), de l'Observatoire de la fluidité des transports de Côte d'Ivoire et de Côte d'Ivoire Énergies étaient également associés à la visite.

Porté par la CEDEAO, le pont du Cavally constitue un projet de liaison entre les deux pays voisins. Son suivi mobilise ainsi des interlocuteurs institutionnels et techniques des deux côtés de la frontière.

Les informations communiquées ne précisent ni le taux d'exécution du chantier ni sa date d'achèvement. Cette mission témoigne néanmoins de l'implication de la représentation permanente de la CEDEAO dans l'accompagnement de cette infrastructure au service de l'intégration régionale.

***Arouna Sidibé***

Maison de la Presse

MP

**Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise**

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

**La Certification de l'Information** : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

**La Culture de l'Apaisement** : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

**La Vigilance Numérique** : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

**Fait à Bamako, le 26 avril 2026**

**Le Président**

MAISON DE LA PRESSE
Le President

**El Hadj Bandiougou DANTE,**
**Chevalier de l'Ordre National**

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

# Personnes de petite taille : La savonnerie comme levier d'autonomie




Une formation en savonnerie destinée à l'Association malienne des personnes de petite taille (AMPPT) s'est achevée, vendredi 30 octobre 2026 à Bamako, par une remise de kits d'insertion. Organisée par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), cette initiative vise à soutenir l'auto-emploi et l'autonomisation économique des bénéficiaires.

Apprendre un métier et disposer des moyens de commencer une activité : cette double ambition a guidé la session organisée par le ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, à travers l'ANPE. L'opération s'inscrit dans la 31e édition du Mois de la Solidarité et de la Lutte contre l'Exclusion.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du président du conseil d'administration et du directeur général de l'ANPE, ainsi que de la présidente de l'AMPPT. Elle figurait parmi les activités de la semaine thématique consacrée à la jeunesse, à l'emploi et à l'entrepreneuriat.

En associant l'apprentissage de la savonnerie à la remise de kits d'insertion, le dispositif entend faciliter le passage de la formation à l'exercice d'une activité génératrice de revenus. Les bénéficiaires pourront ainsi s'appuyer sur les compétences acquises et sur les équipements reçus pour engager leur parcours vers l'auto-emploi.

À cette occasion, le directeur général de l'ANPE, Ibrahim Ag Nock, a réaffirmé la volonté de son agence de poursuivre son accompagnement des personnes en situation de handicap. Il a rappelé que l'amélioration de leur employabilité constitue l'une des missions essentielles de la structure qu'il dirige.

Selon lui, cet engagement se poursuivra sous l'impulsion de la ministre Oumou Sall Seck.

L'appui apporté à l'AMPPT traduit ainsi la place accordée à l'insertion professionnelle dans les actions de solidarité, avec pour objectif de donner aux bénéficiaires des possibilités concrètes d'autonomie.

La présidente de l'association, Kady Barry, a exprimé sa reconnaissance aux autorités de la Transition pour le financement de la formation et la mise à disposition des kits. Elle a salué un soutien destiné à permettre aux membres de l'AMPPT de développer leur propre activité économique.

Elle a également remercié le directeur général de l'ANPE et les membres du conseil d'administration pour leur accompagnement. Dans son intervention, elle a insisté sur l'importance de considérer la personne en situation de handicap dans toutes ses dimensions, notamment ses capacités d'apprentissage, ses aspirations professionnelles et son besoin d'autonomie.

La présidente de l'AMPPT a profité de cette tribune pour adresser une demande à la ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle : la création d'un centre de formation professionnelle destiné aux personnes de petite taille.

Cette sollicitation inscrit les attentes de l'association dans une perspective durable. Un tel cadre pourrait offrir une continuité à l'apprentissage et renforcer les possibilités de qualification de ses membres. Aucune réponse à cette demande n'est toutefois mentionnée dans les informations communiquées.

Avec cette formation et la remise des kits, l'accompagnement prend une forme pratique. L'enjeu sera désormais de permettre aux bénéficiaires de transformer les acquis en activités viables, afin que l'effort engagé contribue durablement à leur insertion économique et à leur participation à la vie sociale.

***Mohamed N'Diaye***



# Bollé-mineurs : 200 jeunes formés pour préparer leur réinsertion



Après trois mois de formation à la citoyenneté et au civisme, 200 jeunes détenus mineurs du Centre de Bollé ont présenté leurs acquis lors d'une cérémonie de clôture, le 29 octobre 2026 à Bamako. Les ministres chargés de la Justice et de la Jeunesse ont réaffirmé leur engagement en faveur de leur rééducation et de leur réinsertion sociale.

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, et son collègue de la Jeunesse et des Sports, Abdoul Kassim Ibrahim Fomba, ont coprésidé cette cérémonie consacrée à l'éducation citoyenne en milieu carcéral. Financée sur le budget national, l'initiative a été conduite en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Des membres des cabinets et des secrétariats généraux des départements concernés, des responsables de l'administration pénitentiaire ainsi que plusieurs personnalités de la famille judiciaire ont assisté à la clôture. Leur présence a accompagné un temps de restitution permettant aux bénéficiaires de montrer une partie des enseignements reçus.

La cérémonie a notamment été marquée par des exercices de salutations corporelles. Ces démonstrations ont illustré les comportements et les connaissances assimilés pendant les trois mois d'encadrement. Elles ont donné une dimension concrète à la présentation du travail accompli par les jeunes et leurs formateurs.

Prenant la parole, le directeur du Centre de Bollé-mineurs a remercié les deux ministres pour leur engagement dans l'amélioration de la prise en charge des détenus. Il a salué un programme qui renforce l'encadrement éducatif et contribue à préparer les bénéficiaires à leur retour dans la société.

Le responsable du centre a également formulé plusieurs recommandations destinées à consolider les acquis et à améliorer les conditions d'accompagnement des mineurs. Pour sa part, le directeur général adjoint du Service national des jeunes a souligné l'apport de cette formation au processus de transformation et de responsabilisation des participants.

Dans son intervention, Mamoudou Kassogué a rappelé que la justice doit également favoriser la rééducation et la réinsertion sociale des mineurs. Il a invité les bénéficiaires à traduire les enseignements reçus dans leurs comportements, en cultivant la citoyenneté, le civisme, le respect des lois et l'attachement aux valeurs républicaines.

Le Garde des Sceaux a félicité les formateurs et le personnel éducatif pour leur contribution à la réussite de l'initiative. Il a réaffirmé la détermination de son département à améliorer les conditions de détention et à renforcer les dispositifs de formation proposés aux mineurs.

La préparation du retour à la vie sociale a constitué un autre message fort de son discours. Le ministre a appelé les familles, les entreprises et les organisations de la société civile à accompagner ces jeunes, notamment en leur ouvrant des perspectives de formation et d'emploi.

Cet appel souligne la nécessité de prolonger l'effort éducatif après la détention. En faisant de la formation citoyenne un pilier de la rééducation, les deux départements ministériels entendent mieux préparer les bénéficiaires à retrouver leur place dans la société. Une ambition dont la concrétisation repose aussi sur la mobilisation des acteurs susceptibles de soutenir durablement leur parcours.

***Moussa Diarra***



# AES : La fraternité diplomatique s'affirme à Abuja



Les ambassadeurs du Mali et du Burkina Faso au Nigeria ont rendu, jeudi 29 octobre 2026, une visite de courtoisie au général de division Sani Issa Kache, ambassadeur désigné du Niger auprès de la République fédérale du Nigeria. Cette rencontre a été l'occasion de réaffirmer leur volonté de travailler ensemble au renforcement de la coopération et de la solidarité entre les États membres de l'AES.

À Abuja, les représentants diplomatiques du Mali et du Burkina Faso ont tenu à souhaiter personnellement la bienvenue à leur homologue nigérien. L'ambassadeur Cheick Oumar Coulibaly et l'ambassadrice Sidonie Denise Bagué/Badoun, accompagnés de certains de leurs collaborateurs, ont rencontré le général de division Sani Issa Kache dans un esprit de fraternité et de disponibilité mutuelle.

Les deux chefs de mission lui ont adressé leurs chaleureuses félicitations pour sa désignation, ainsi que leurs vœux de réussite dans l'exercice de ses responsabilités. Leur démarche traduit une volonté commune d'entretenir des relations suivies entre les représentations des trois pays dans la capitale nigériane.

Au cours de cette visite, les ambassadeurs malien et burkinabè ont réaffirmé leur disponibilité à œuvrer de concert avec leur homologue du Niger. Ils ont notamment mis en avant le renforcement de la coopération et de la solidarité entre les États membres de la Confédération des États du Sahel, constituée du Mali, du Burkina Faso et du Niger.

Sensible à cette marque d'attention, le général Kache a exprimé sa gratitude à ses visiteurs. Il a salué le geste fraternel de ses homologues et sollicité leur accompagnement ainsi que leur soutien pour mener à bien sa mission. Cette demande s'inscrit, selon les informations communiquées, dans la dynamique confédérale de l'AES.



La rencontre a ainsi permis aux trois responsables diplomatiques d'exprimer une même disposition au dialogue et au travail commun. Pour l'ambassadeur désigné du Niger, l'appui de ses homologues constitue une perspective d'accompagnement dans l'exercice de sa mission au Nigeria.

La présence de collaborateurs des missions malienne et burkinabè a également donné à cette démarche une dimension collective. Elle a associé les équipes diplomatiques à ce premier échange de courtoisie, centré sur l'accueil du représentant nigérien et l'affirmation des liens entre les trois pays.

Le compte rendu de la visite ne fait état d'aucun accord signé ni d'un programme précis d'activités communes. Les échanges rapportés portent essentiellement sur les félicitations, les souhaits de bienvenue et la disponibilité des chefs de mission à renforcer leur concertation. Ils dessinent néanmoins une volonté de proximité entre les représentations diplomatiques de l'AES à Abuja.

Cette visite rappelle que la coopération entre États se nourrit aussi des relations entretenues par leurs représentants à l'étranger. Les marques d'attention échangées à cette occasion donnent une traduction concrète à la solidarité évoquée par les trois interlocuteurs.

À travers cette rencontre, les chefs de mission du Mali et du Burkina Faso ont donc posé un geste d'accueil et de fraternité envers leur homologue nigérien. Reste désormais à inscrire cette disponibilité réciproque dans une concertation régulière, au service des objectifs communs des trois États.

***Yacouba Ongoiba***

# Enseignement coranique : Un programme commun pour les centres de mémorisation



Le ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, le Dr Mahamadou Koné, a présidé, samedi 31 octobre 2026 à Bamako, le lancement officiel du Programme unifié d'enseignement dans les centres de mémorisation du Saint Coran. Portée par l'Union de ces centres, l'initiative associe apprentissage religieux, enseignement des langues et éducation morale.

Harmoniser les enseignements et élargir les connaissances transmises aux apprenants : telle est l'ambition de cette nouvelle approche pédagogique. Elle repose sur un manuel commun, conçu pour accompagner la mémorisation du Saint Coran tout en intégrant d'autres disciplines dans le parcours éducatif.

Le programme comprend ainsi des enseignements en jurisprudence islamique, en français et en arabe. Il prévoit également des modules consacrés à l'éducation morale et à l'acquisition de comportements exemplaires. Cette articulation vise à proposer une formation plus complète, dans laquelle les connaissances religieuses s'accompagnent de compétences linguistiques et de repères pour la vie en société.

Initiatrice du projet, l'Union des centres de mémorisation du Saint Coran entend ainsi contribuer à une meilleure structuration de l'enseignement coranique au Mali. Le manuel harmonisé doit constituer une référence partagée pour les centres concernés, tout en donnant une orientation commune aux contenus pédagogiques proposés aux apprenants.

Parrain de la cérémonie, le Dr Mahamadou Koné a salué une avancée importante pour l'amélioration de la qualité de cet enseignement.



Il a félicité les responsables et les acteurs de l'Union pour le travail accompli, ainsi que pour leur engagement en faveur d'une formation mieux organisée, inclusive et adaptée aux exigences de la société.

La lutte contre la mendicité a occupé une place particulière dans son intervention. Le ministre a souligné que le programme traduit la volonté des responsables de l'Union de contribuer à cet effort, conformément aux orientations de la Stratégie nationale de lutte contre la mendicité.

Cette contribution doit passer par la mise en place de mécanismes éducatifs et d'encadrement appropriés. Le lancement du programme inscrit ainsi la réflexion pédagogique dans une préoccupation plus large : améliorer l'accompagnement des apprenants et renforcer le rôle éducatif des centres de mémorisation.

Le ministre a également adressé des remerciements particuliers au président de l'Union, absent de la cérémonie en raison d'un déplacement effectué dans le cadre d'une mission de la République. Il a salué son leadership et son engagement constant dans l'aboutissement de cette initiative.

Les informations communiquées ne précisent toutefois ni le nombre de centres appelés à appliquer ce programme ni les modalités de son déploiement. Elles ne détaillent pas non plus les dispositions prévues pour accompagner les enseignants dans l'utilisation du manuel harmonisé.

Le lancement constitue néanmoins une étape dans la démarche d'encadrement et de promotion de l'enseignement religieux. En réunissant mémorisation, jurisprudence, langues et éducation morale dans un même programme, l'Union propose un cadre pédagogique élargi. Sa mise en œuvre devra donner une traduction concrète à l'ambition annoncée : renforcer la qualité de l'apprentissage et offrir aux apprenants un encadrement favorable à leur formation religieuse, à leur développement personnel et à leur participation à la vie sociale au Mali.

***Karamoko B Keita***

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

# RAMU

## Régime d'Assurance Maladie Universelle





## La SANTE accessible à CHAQUE Malien

# Biennale : Les lauréats à la rencontre du public de Ségou



La tournée nationale des lauréats de la Biennale artistique et culturelle de Tombouctou 2025 a fait escale à Ségou, samedi 31 octobre 2026. Accueillie au Centre culturel Kôrè, cette deuxième étape a permis au public de découvrir plusieurs prestations distinguées lors de la manifestation.

La soirée s'est tenue sous la présidence du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Mamou Daffé, représenté par son chef de cabinet par intérim, Amadou Diabaté. Les autorités régionales étaient également présentes, sous la conduite du directeur de cabinet du gouverneur de Ségou.

Trois disciplines figuraient au programme : le théâtre, avec la pièce « À la recherche de la pitance », le solo de chant de la région de Koulikoro et une prestation de l'orchestre moderne régional de Koulikoro. L'artiste Dabara et les lauréats du Concours Kôrè Hip Hop ont également contribué à l'animation de cette soirée dans la Cité des Balanzan.

Cette tournée vise à prolonger la visibilité des artistes primés et à faire connaître leurs créations auprès des populations. Elle offre aux lauréats de nouveaux espaces de présentation de leur travail, tout en favorisant la rencontre avec des publics dans différentes régions du pays.

Selon ses orientations, l'initiative participe à la promotion du patrimoine national et à la consolidation de la souveraineté culturelle, conformément aux ambitions affichées par les autorités maliennes. Elle s'inscrit dans la Vision « Mali Kura Ɲɛtaasira ka bɛn san 2063 ma » et dans la Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable, couvrant la période 2024-2033.

Organisée durant l'Année de l'Éducation et de la Culture 2026-2027, cette étape ségovienne illustre la volonté de faire vivre les créations après la compétition. Le passage au Centre culturel Kôrè permet ainsi de poursuivre la diffusion des œuvres récompensées à Tombouctou et de rapprocher les artistes des populations.

***Fatou Sissoko***

# COMMUNIQUÉ

## DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

**Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025**

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

## Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

### 1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

### 3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

### 2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

### 4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

### 5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

*La Banque Malienne de Solidarité SA*

# Pont du Cavally : La CEDEAO veille au suivi du chantier



Le représentant résident de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, le Dr Khare Diouf, a participé, mercredi 28 octobre 2026, à une visite de suivi des travaux du pont sur le fleuve Cavally, à Prollo. Cette infrastructure doit relier la Côte d'Ivoire au Liberia et contribuer au renforcement de l'intégration régionale.

À la tête d'une délégation de l'organisation ouest-africaine, le diplomate a pu apprécier l'état d'avancement du chantier et échanger avec les parties prenantes sur les conditions de poursuite des travaux. Cette démarche s'inscrivait dans une mission organisée du 27 au 29 octobre par le cabinet du ministre délégué chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur.

Pour le Dr Khare Diouf, entré en fonction le 1er septembre 2026, ce déplacement constituait une occasion de prendre connaissance, sur le terrain, de l'évolution de ce projet porté par la CEDEAO.

La journée a commencé par une visite de courtoisie au préfet du département de Tabou, Yao Kouakou Firmin. La délégation a ensuite effectué une visite technique du chantier, sur les rives ivoirienne et libérienne du Cavally.

Plusieurs acteurs institutionnels et techniques ont participé à cette inspection. Parmi eux figuraient le Dr Kazilé Timothée, conseiller technique du ministre délégué chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, ainsi qu'un représentant du ministère des Infrastructures du Liberia.

L'AGEROUTE, l'Observatoire de la fluidité des transports de Côte d'Ivoire et Côte d'Ivoire Énergies étaient également représentés. Leur participation a réuni différents interlocuteurs concernés par le suivi de cette liaison transfrontalière.

Le compte rendu ne précise ni le taux d'exécution des travaux ni le calendrier d'achèvement du pont. La visite témoigne toutefois de l'attention accordée à la poursuite du chantier. Elle souligne également la mobilisation des institutions ivoiriennes, libériennes et communautaires autour d'une infrastructure destinée à rapprocher les deux pays voisins.

***Arouna Sidibé***

# Coopération spatiale : Des jeunes Ivoiriens échangent avec un diplomate américain



Une trentaine de membres du Club d'anglais de l'Andrew Young Center, au Plateau, ont rencontré le diplomate américain Joshua Marks, le 21 octobre. Organisée dans le cadre du programme « Chat with a Diplomat », cette rencontre était consacrée à la coopération spatiale entre les États-Unis et la Côte d'Ivoire.

L'espace comme terrain de découverte et de dialogue : c'est autour de cette thématique que les participants ont échangé avec leur invité. La séance a associé témoignage personnel, activités interactives et présentation des perspectives de coopération entre les deux pays dans le domaine spatial.

Joshua Marks a partagé des éléments de son parcours et de sa vie de diplomate. Les jeunes ont ainsi pu l'interroger sur son métier, ses expériences et ses impressions sur la vie en Afrique. Cette première séquence a permis d'aborder la diplomatie à travers le vécu de l'un de ses acteurs.

Un quiz interactif sur l'espace, proposé au moyen de la plateforme Kahoot, a ensuite ponctué la rencontre. Cette activité a précédé une présentation et des échanges portant sur plusieurs questions techniques, notamment le lancement de satellites par les pays africains.

Les participants ont également reçu des informations sur les Accords Artemis, présentés lors de la rencontre comme récemment signés par la Côte d'Ivoire. Les discussions ont permis d'évoquer les perspectives offertes par les États-Unis et les possibilités de coopération spatiale.

En réunissant des membres du Club d'anglais autour d'un diplomate, cette initiative offre un cadre accessible pour découvrir les relations internationales et approfondir des sujets scientifiques. Elle favorise aussi la prise de parole et la confrontation des connaissances dans un environnement d'échange.

À travers ce rendez-vous, les États-Unis poursuivent leur démarche de rapprochement avec la jeunesse ivoirienne. La rencontre illustre la place du dialogue éducatif et scientifique dans le renforcement des liens entre Washington et Abidjan.

***Arouna Sidibé***

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

# SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



**Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.**

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

## CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

**Premier essai gratuit**

# Montée en Ligue 1 féminine : Commune III et Bougouni démarrent fort



L'AS Commune III et les Tigresses de Bougouni ont réussi leur entrée dans le tournoi de montée en première division du football féminin, saison 2025-2026. Vendredi 30 octobre 2026, elles se sont imposées respectivement face au FC Lambersart de Kayes (6-0) et au FC Tamba de Ségou (3-1).

Les deux premières rencontres de la compétition se sont disputées sur l'annexe du Stade du 26 Mars et sur le terrain de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS). La présidente de la Commission du football féminin, Mme Konaté Diaty N'Diaye, a assisté à cette journée inaugurale, accompagnée de plusieurs membres de la commission.

L'AS Commune III a signé le résultat le plus spectaculaire de cette ouverture. En inscrivant six buts sans en concéder face au FC Lambersart, la formation a pris un départ convaincant dans la course à l'accession. Pour l'équipe de Kayes, cette lourde défaite impose de réagir lors de ses prochaines sorties.

Les Tigresses de Bougouni ont également répondu présentes. Victorieuses du FC Tamba de Ségou sur le score de trois buts à un, elles abordent la suite du tournoi avec confiance. Les Ségoviennes devront, quant à elles, trouver les ressources nécessaires pour rebondir après ce premier revers.

Cette première journée reste toutefois incomplète. La rencontre entre l'AS Saramaya de Kati et le Lafia Club de Tombouctou, initialement programmée samedi 31 octobre, a été reportée pour des raisons logistiques. Elle se jouera à une date ultérieure, qui n'a pas encore été précisée.

Avec neuf buts inscrits au total, l'AS Commune III et les Tigresses de Bougouni ont donné du relief au lancement de la compétition. Ces premiers succès constituent une étape encourageante, mais la bataille pour rejoindre l'élite du football féminin se poursuivra au fil des prochaines rencontres, avec des ambitions à confirmer pour les deux équipes victorieuses.

***Fatou Sissoko***

# HOROSCOPE

## Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

## Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

## Gémeaux (20 mai - 21 juin )

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

## Cancer (21 juin - 21 juillet )

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

## Lion (22 juillet - 23 août )

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

## Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

## Balance (23 septmbre - 22 octobre )

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

## Scorpion (23 octobre - 22 novembre )

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

## Capricorne (21 décembre -20 janvier )

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

## Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !




L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS




Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

## 70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com